

Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 41 (1970)

Heft: 11

Rubrik: Monographie d'entreprise : Verreries de Moutier S.A.

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Les frais de transport doivent être comprimés au maximum. Le transport par chemin de fer s'est avéré coûteux (manutentions répétées) à moins qu'il ne s'agisse de grandes distances (plus de 50 km.).

A prévoir :

- transport par camion-benne ou camion à compression ;
- dans les localités : points de dépôt des ordures pour accélérer le ramassage ;
- ordures dans des sacs officiels en papier ou en plastique (pas de retour des cantonniers avec des récipients vides) d'une capacité maximale de 40 litres (poids !) ; les sacs doivent résister à l'humidité ; on doit les déposer quelques heures avant le ramassage et non le soir précédent (gel, neige, pluie). Autre possibilité : containers sur roulettes, contenance 800 à 1000 litres.

Le transport représente 15 à 20 % des frais totaux du ramassage, le ramassage des ordures dans la localité absorbant les 80 à 85 % restants, d'où la nécessité impérieuse d'étudier soigneusement ce problème.

Monographie d'entreprise

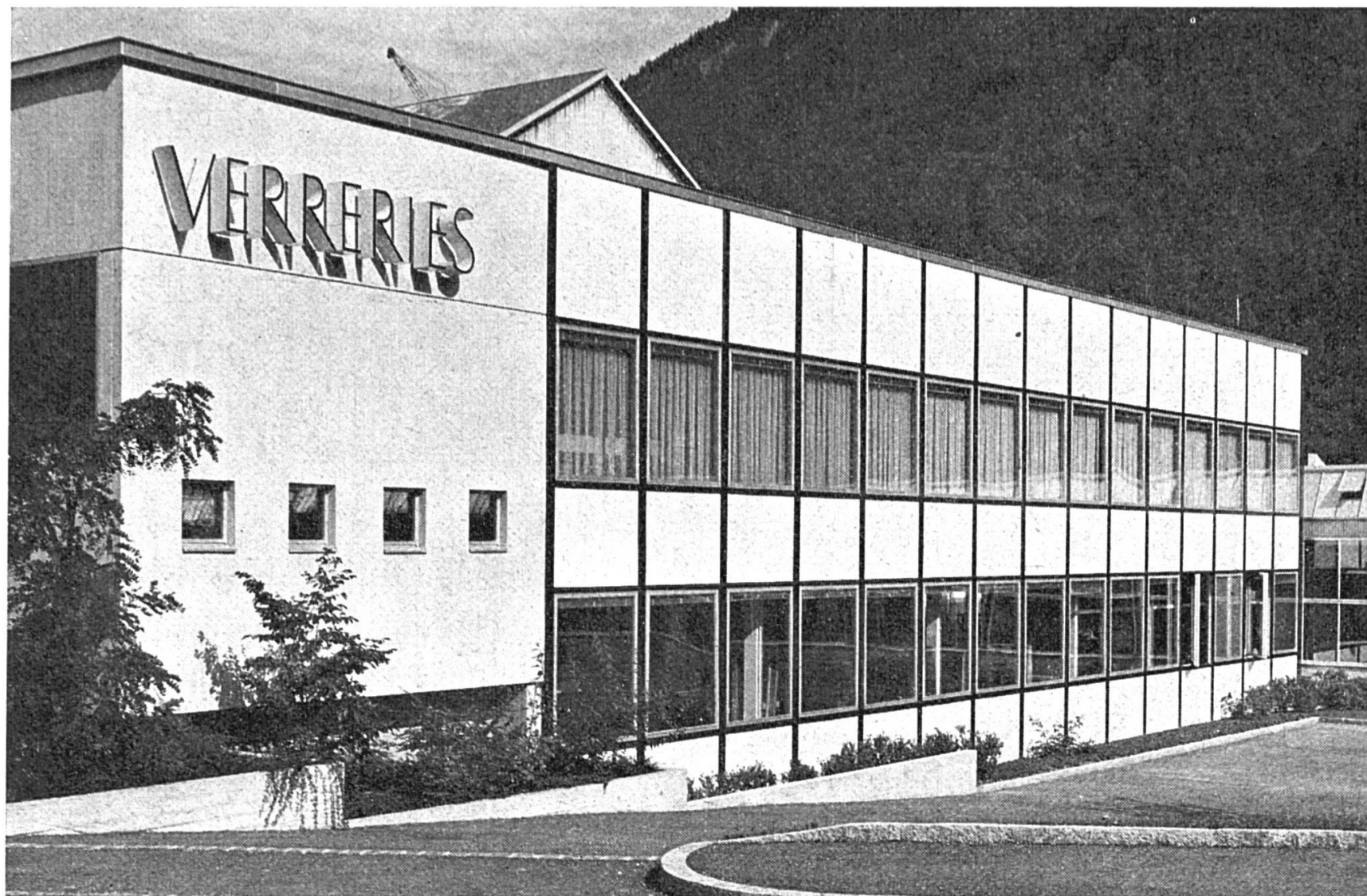
Verreries de Moutier S. A.

Il y a quelques années, nous avons entrepris la publication, dans le bulletin de l'ADIJ, de monographies d'entreprises jurassiennes. Nous proposons aujourd'hui à nos lecteurs une nouvelle série de monographies et c'est aux Verreries de Moutier S. A. que nous consacrons notre première étude.

Cette entreprise nouvelle a un aspect accueillant ; une maison de verre très moderne et très claire. Un accueil charmant nous fut réservé par M. Walter Grossenbacher, fondé de pouvoir, qui fit de l'entreprise prévôtoise une véritable « maison de verre » — au sens figuré cette fois-ci — à notre intention. Précisons qu'il y a à Moutier, dans le quartier des verreries, deux entreprises sœurs : les Verreries de Moutier S. A. et, créée par cette première entreprise en 1955, l'entreprise locataire au brillant avenir : Verres Industriels S. A. Si le capital de ces deux entreprises est investi par les mêmes actionnaires et si M. Willy Baeurle en est le directeur commun, il s'agit bien de deux sociétés différentes ayant leur comptabilité indépendante et leur raison sociale propre. Les Verreries de Moutier S. A. sont spécialisées dans la fabrication des verres à vitre ; les Verres Industriels S. A., en revanche, produisent des verres spéciaux : verres de sécurité dit feuilletés, verres d'alarme, double vitrage, verres chauffants, etc. Les Verreries de Moutier S. A. ont leur siège social à Moutier et occupent une centaine d'ouvriers.

Un peu d'histoire

L'histoire de la fabrication du verre dans le Jura ne cède en rien en intérêt à l'histoire du verre lui-même. C'est le long du Doubs et de la Birse que s'implantèrent les premiers fabricants de verre. L'une des



plus anciennes verreries aurait été celle fondée en 1697 à Blancheroche (Grande-Combe) ; on mentionne encore une telle entreprise à Biaufond (ou Esserts-d'Illes) vers les années 1747. La verrerie du Bief-d'Etoz (ou des Esserts-Cuenot) aurait été la plus importante alors que dans la commune de Soubey, en face de Clairbief, sur la rive droite du Doubs, se situait la plus ancienne verrerie de l'Evêché (verrerie de Lobschez). Dans la vallée de la Birse, la verrerie du Chaluet (ou de Court) a été créée en 1657 alors que celle de Roches daterait de 1797. Enfin, d'autres entreprises similaires s'étaient installées à Laufon, Lucelle, Bellelay et Saint-Joseph (Soleure).

La verrerie de Moutier trouve ses origines dans la famille française propriétaire de la verrerie de Blancheroche, dont l'un des fils vint reprendre en 1817 l'entreprise similaire de Roches ; le petit-fils de celui-ci, Célestin Châtelain, quitta Roches dont les forêts avoisinantes avaient été presque totalement déboisées, pour établir une nouvelle entreprise à Moutier où se trouvaient non seulement du bois en suffisance, mais des gisements de chaux et de sable. En 1842, la nouvelle verrerie ouvrait ses portes avec une centaine d'ouvriers spécialisés, en grande majorité des étrangers qui gardaient jalousement leurs secrets de fabrication et ne les transmettaient qu'à leurs fils. La verrerie de Moutier fut rachetée en 1894 par Emile Grandpierre, puis par deux associés, MM. Boichot et Ribollet, qui agrandirent l'usine en 1903.

En 1917, l'usine brûla entièrement mais ses propriétaires la reconstruisirent et lui donnèrent un nouvel essor. 1923 est une année importante pour la verrerie puisqu'elle entreprit la mécanisation du travail par le procédé de l'étirage mécanique selon le système Libbey-Owens. (Ce système consiste à étirer le verre directement de la masse dans un compartiment de faible profondeur situé au bord du four.) Pendant la seconde guerre mondiale, l'entreprise adoptera le procédé de la fusion électrique et l'étirage se fera par le système Fourcault, dans lequel le ruban de la masse en fusion s'étire verticalement, entraîné et maintenu qu'il est par une série de rouleaux montés dans une sorte de canal où il est progressivement refroidi. ¹

Actuellement, les fabricants de verre sont groupés en une association dont le siège est à Thoun ; cinq usines produisent du verre creux (Hergiswil-au-Lac, Künsnacht, Bülach, Saint-Prex et Wauwil) et deux se sont spécialisées dans le verre à vitre (Moutier et Romont).

La fabrication

Le verre est le résultat de la fusion de sable de quartz, de chaux et d'un sel de soude principalement. A ces produits s'ajoutent des matières affinantes et colorantes. Le sable de quartz, brun (pour le verre vert) ou blanc est la principale matière première. Les principales opérations pour la fabrication du verre sont la *fusion* des matières premières (de leur dosage dépend la qualité et la variété du verre voulues) dans un four à environ 1500 degrés, l'*étirage* et le *croquage*.

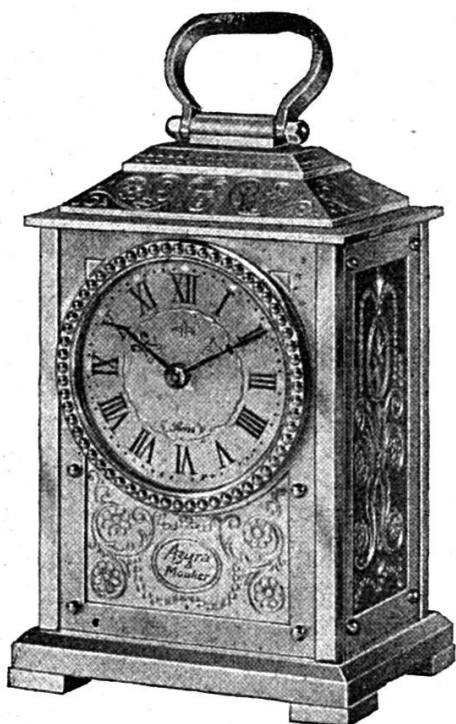
Les Verreries de Moutier S. A. produisent donc des verres à vitre et sont liées contractuellement avec l'usine de Romont pour la fixation

¹ Source : *Le Verre*. Ed. Groupement de verreries suisses. Thoun, 1959.

Nos bons hôtels du Jura

Vous pouvez vous adresser en toute confiance aux établissements
ci-dessous et les recommander à vos amis

BONCOURT	HOTEL-RESTAURANT LA LOCOMOTIVE Salles pour sociétés - Confort	(L. Gatherat) (066) 7 56 63
COURGENAY	RESTAURANT LA DILIGENCE Sa cuisine française	(Jean Cœudevez) (066) 7 11 65
MOUTIER	HOTEL SUISSE Rénové, grandes salles	(Famille M. Brioschi-Bassi) (032) 93 10 37
LA NEUVEVILLE	HOTEL J.-J. ROUSSEAU Relais gastronomique au bord du lac Mariage, salles pour banquets	(Jean Marty) (038) 7 94 55
PORRENTRUUY	HOTEL DU CHEVAL-BLANC 50 lits - bains - douches - ascenseurs - téléphones. Salles pour banquets - conférences - 220 - 60 - 40 places	(C. Sigrist) 066) 6 11 41
PORRENTRUUY	HOTEL TERMINUS Hôtel de 80 lits, avec douches - bains - lift Rest. français - Bar - Salle de conférence	(R. Rey) (066) 6 33 71
SAIGNELÉGIER	HOTEL BELLEVUE 3 salles pour noces et sociétés (constr. 1968) 40 chambres avec eau courante, douche, bains, radio et télévision	(Hugo Marini) (039) 4 56 20
SAIGNELÉGIER	HOTEL DE LA GARE ET DU PARC Salles pour banquets et mariages Chambres tout confort, très tranquilles	(M. Jolidon-Geering) (039) 4 51 21 /22
SAINT-IMIER	HOTEL DES XIII CANTONS Relais gastronomique du Jura	(C. M. Zandonella) (039) 4 15 46
SAINT- URSANNE	HOTEL DU BŒUF	(V. Wasser-Luperini) (066) 5 31 49
UNDERVELIER	HOTEL DES GALERIES DU PICHOUX	(M. Juillerat-Humair) (066) 3 77 77



Azura

Pendules de style
Riche gamme de modèles

← Réf. 700

Pendule de carrosse de
Marie-Antoinette
Laiton doré finement ciselé
Hauteur : 17 cm.

« AZURA »

Fabrique de pendules
Célestin Konrad
2740 MOUTIER (Suisse)

1495

LA JURASSIENNE

Caisse d'assurance maladie
créée par l'ADIJ, reconnue par la Confédération
est ouverte à tous les Jurassiens

INDEMNITÉS JOURNALIÈRES ET D'HOSPITALISATION
INDEMNITÉS AU DÉCÈS — ASSURANCE-TUBERCULOSE
SOINS MÉDICAUX ET PHARMACEUTIQUES
ASSURANCE-MATERNITÉ — ASSURANCE COLLECTIVE

Présidence : **Delémont**, avenue de la Gare 46, tél. (066) 2 15 13

Administration : **Cortébert**, tél. (032) 97 14 44

1522

de contingents. Sauf commandes particulières, la production porte sur des verres d'épaisseur standardisée :

- verres d'épaisseur simple de 2 mm. (dits 4/4) ;
- verres demi-doubles de 3 mm. (la plus grande partie de la production) ;
- verres doubles de 4 mm. ;
- verres épais (différentes épaisseurs).

La production mensuelle moyenne peut être évaluée à 950 tonnes de verre, dans la fabrication desquelles entrent environ :

- 435 tonnes de sable de quartz (ce sable est importé principalement de Belgique et il est séché dans une entreprise spécialisée de Bâle) ;
- 152 tonnes de carbonate de soude (provenant de la soudière suisse de Zurzach) ;
- 8 tonnes de sulfate ;
- 21 tonnes de calcaire ;
- 110 tonnes de dolomie (carbonate naturel de calcium et de magnésium) ;
- 27 tonnes de feldspath (silicate d'alumine) ;
- 1-2 tonnes d'arsenic ;
- 2-3 tonnes de carbonate de potasse ;
- 4 tonnes de mazout ;
- 1500 m³ de propane.

L'un des éléments importants du prix de revient réside dans le coût de l'énergie électrique pour le chauffage du four ; cette énergie peut coûter jusqu'à 70 000 fr. par mois. (L'emploi de l'électricité dans la verrerie est dû aux recherches de spécialistes suisses). Les autres éléments du prix de revient sont bien sûr le coût de la main-d'œuvre, les frais de découpe et d'emballage, l'entretien des installations, les frais généraux d'exploitation et commerciaux, la provision pour la réfection du four (15 000 fr. par mois), etc.

Les Verreries de Moutier S. A. livrent leur production essentiellement sur le marché suisse : commerces de verre, fabricants de glace, etc. La facturation se fait par l'intermédiaire de l'Union des grossistes suisses en verre à vitre (Vertglas) à Zurich, qui est en somme le seul débiteur de l'entreprise prévôtoise.

Le personnel

Les Verreries de Moutier S. A. occupent environ 100 ouvriers, exclusivement des hommes, dont les deux tiers de nationalité suisse ; ces derniers habitent en grande partie à Moutier et dans ses environs. Près de 45 % des ouvriers sont qualifiés, 15 % sont semi-qualifiés et 40 % sont non qualifiés. La rémunération se calcule en fonction des heures de travail et l'entreprise a mis au point un système de primes à la production se calculant en proportion du nombre de wagons expédiés. Le directeur, trois fondés de pouvoir, un ingénieur, un technicien, un chef mécanicien, un chef électricien, un chef potier, un chef de magasin de découpe, deux chefs du service des ventes et deux secrétaires représentent les cadres de l'entreprise. L'entreprise travaille bien sûr en permanence, ce qui exige la difficile mise sur pied d'équipes de travail pour

une occupation de l'entreprise 24 heures sur 24 pour la production proprement dite. Ajoutons que l'entreprise forme actuellement un apprenti découpeur de verre.

Sur le plan social, il existe une caisse de retraite paritaire pour tout le personnel et une caisse maladie également paritaire (l'Amicale verrière). Les grands risques du travail et le nombre des accidents, malgré toutes les précautions, posent un problème particulier aux dirigeants de la société de Moutier.

D'autres problèmes certes se posent quotidiennement ou à plus longue échéance aux responsables des Verreries de Moutier. La concurrence étrangère est très vive et celle-ci bénéficie de certains avantages par rapport aux entreprises suisses du genre : matières premières à disposition dans le pays lui-même, ce qui évite les droits de douane importants, production de masse permettant une répartition des frais fixes, etc. La concurrence se situe principalement dans les pays du Benelux (principalement en Belgique), en Allemagne, en Italie, en Tchécoslovaquie et en France (Boussois-Souchon-Neuvesel et Saint-Gobain).

Sur le plan technique, si une entreprise comme celle de Moutier n'a rien à envier à ses concurrents, il ne fait pas de doute qu'elle est prérivée sur le plan de la recherche pure. Il n'en reste pas moins que les Verreries de Moutier S. A. et leur partenaire Verres Industriels S. A. sont à la pointe du progrès et constituent des exemples de dynamisme industriel dont profite largement toute notre région.

Roger SCHINDELHOLZ

COMMUNICATIONS OFFICIELLES

Répertoire des plantes vasculaires du Jura

Sur proposition de notre Commission pour la protection de la nature nous avons édité *Le Répertoire des plantes vasculaires du Jura bernois*, par le Dr Ch. Krähenbühl.

Il s'agit d'un fichier original, d'environ 200 feuillets A5 perforés, sur papier registre blanc, impression recto, livrés avec un classeur approprié. Les fiches sont classées systématiquement.

Cet ouvrage particulier est tout à la fois un manuel d'enseignement et un guide précis de la flore de chez nous.

Prix de vente : Fr. 20.—.

Pour toute commande de 10 exemplaires et plus, Fr. 15.—.

Le tirage a été limité et les commandes ne pourront être satisfaites que dans l'ordre de leur arrivée.

Nous vous prions d'adresser votre commande, en utilisant la carte annexée, au Secrétariat de l'ADIJ, 2732 Reconvilier.

Pour l'ADIJ :

Le président : R. STEINER Le secrétaire : H. BOILLAT